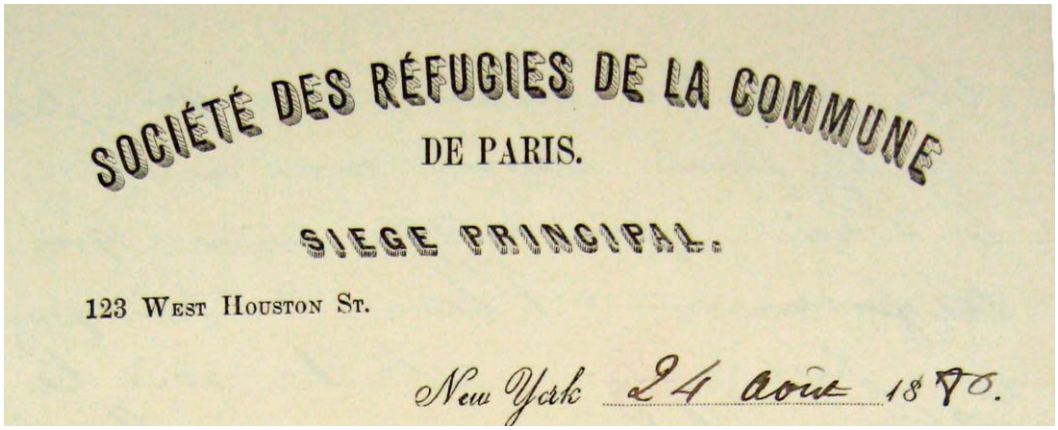

La Commune de Paris

Archives Raoul Lafagette
Lettres autographes de Arnould, Flourens, Giffault, Megy
Documents et photographies

Librairie CHAMPAVERT
2 rue du Périgord
31000 Toulouse
Tel. 05 61 21 95 96 - 06 12 15 30 68
mail : rogerroques@sfr.fr

ARNOULD (Arthur). 1833-1895. Écrivain et journaliste libertaire. Membre actif de la Première Internationale, de tendance proudhonienne. Élu au Conseil de la Commune le 22 mars 1871. Après la Semaine sanglante, il se réfugie en Suisse et ne revient en France qu'après l'amnistie de 1880. Il est l'auteur de *L'État et la Révolution* (1877) et d'une *Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris* (1878) , ainsi que de romans sous le pseudonyme d'Arthur Matthey.

N°1. 2 lettres autographes sur papier en-tête A.A. *3 bd des philosophes* [*Genève*].1 enveloppe conservée avec son cachet de cire.

– 9 avril 1880. 3 pp. in-8. Arnould qui s'est réfugié en Suisse après l'entrée des Versaillais dans Paris, s'adresse à Raoul Lafagette, de la part de leur ami commun Cladel, pour l'aider à faire connaître et diffuser sur Paris *L'Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris*.

– 19 mai 1890. 3 pp. in-8. R. L. lui ayant demandé en retour le même service auprès de Rochefort pour son recueil *Les Aurores*, Arnould répond : « *lui arracher une lettre est un travail d'Hercule* ». Intéressant témoignage des solidarités littéraires des anciens de la Commune. 250 €

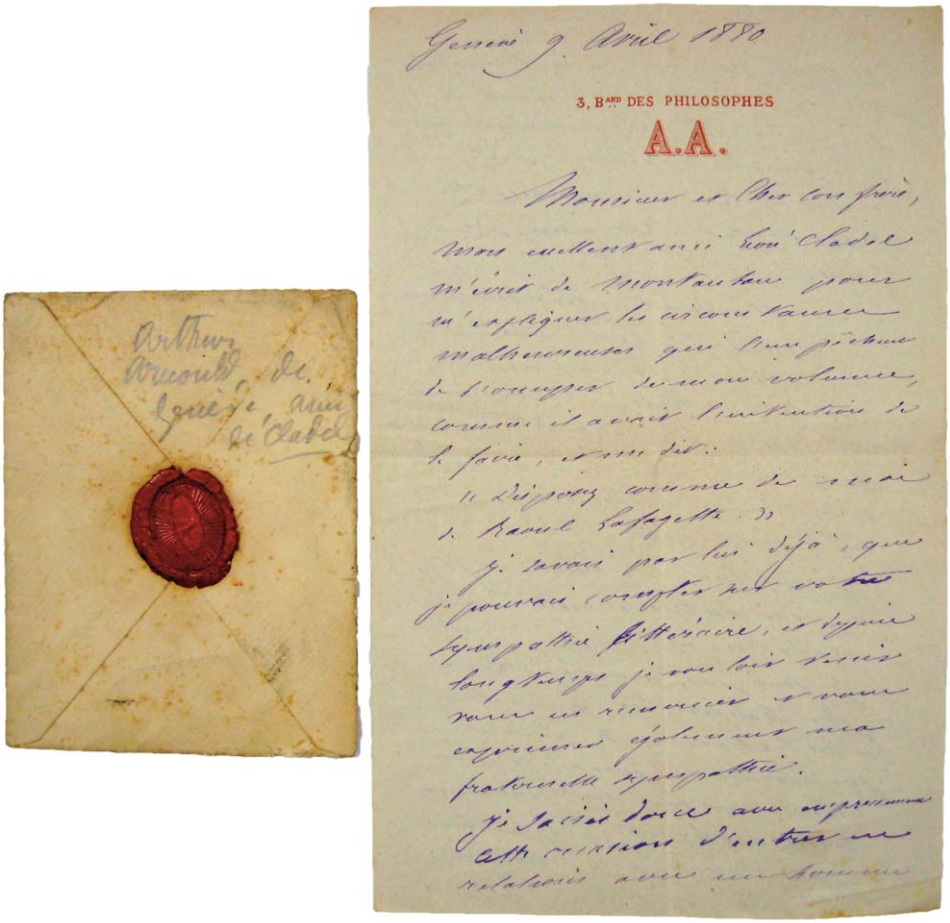

FERRÉ (Théophile). 1846-1871. Militant blanquiste sous le Second Empire, membre du Comité de vigilance de la Commune de Montmartre aux côtés de Louise Michel, Paule Minck, etc. Il dirige la défense des canons de la Garde Nationale qui provoque le soulèvement du 18 mars 1871 et propose de marcher immédiatement sur Versailles. Nommé délégué de la Commune à la Sureté Générale le 13 mai 1871, il vote la création du Comité de Salut Public. Condamné à mort le 2 septembre 1871, il est exécuté à Satory en même temps que Rossel et Bourgeois.

N°2. Un mot autographe sur une carte 5x8,5 cm. Enveloppe annotée, par Raoul Lafagette.

« *Th. Ferré 43 rue Ste Anne / viens dimanche 3 janvier entre 9h et 10 heures sans faute* ». 100 €

FLOURENS (Gustave). 1838-1871. Figure intellectuelle et homme d'action, martyr de la Commune. Nommé professeur au Collège de France en 1863 à 25 ans pour y traiter de l'Histoire des races humaines, il y développe ses idées matérialistes, ce qui lui vaut d'être interdit de cours au bout d'un an. Fervent défenseur des peuples opprimés, il participe à l'insurrection des Crétois contre l'Empire ottoman. La Commune le nomme général, chargé de la Défense du Paris révolutionnaire. Il est tué à Reuil le 3 avril lors de l'offensive désastreuse des Communards contre Versailles.

N°3. 4 lettres autographes à Raoul Lafagette. 7 pp. in-12, enveloppes.

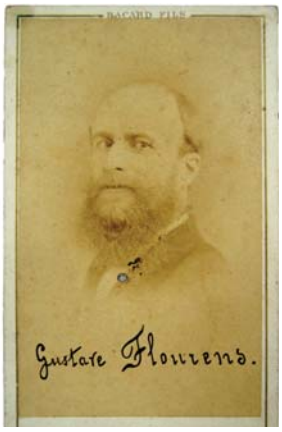

– Photographie originale de Gustave Flourens par Bacard fils (10x5 cm).
– *Montgeron*, 9 septembre 1869. Flourens annonce à son ami qu'il rendra compte, dans le journal *La Démocratie*, des *Chants d'un Montagnard* que vient de publier Lafagette, et lui en communique les grandes lignes : « *Je le ferai avec sincérité, croyant que le premier devoir d'un ami est de dire la vérité à ses amis. J'ai trouvé de belles et nobles inspirations dans votre livre ; l'indignation vous donne souvent une toute puissante force et vous fait créateur de beautés véritables. Quelques fois la force laisse à désirer. /.../ Talent, oui, talent très véritable et que le temps développera heureusement. Vous avez de quoi faire un Juvenal français, vous en avez la force, la noble et courageuse indignation devant le vice et la honteuse hypocrisie de notre siècle. Vous n'avez pour frapper vraiment et dominer les esprits que de maîtriser complètement votre génie poétique. /.../ Quant à votre bon dieu, oh ! oui, je le trouve affreux et détestable. Votre préface m'avait prévenu de la manière dont je devais comprendre cette expression. Je ne vous le pardonne qu'à titre de métaphore poétique comme à Victor Hugo. On a fait trop de mal avec ce nom à l'humanité, pour qu'il ne faille pas entièrement l'abolir. Vous trouverez le mot "âme" dans mon livre. Je ne l'ai employé qu'à cause de notre pauvreté de langage pour désigner les faits cérébraux...* ».
– 4 novembre 1869. Réaction enthousiaste à *Satire II*. La santé de son ami le préoccupe : « *Soignez vous bien cher ami ; nous avons tant à faire, il faut que notre génération renverse un vieux monde pour en mettre un nouveau à la place. Toutes nos forces physiques et morales suffiront à peine pour cette immense tache...* ».
– 3 oct. 1869 et 8 janvier 1870, 1 p. in-12 chacune. 800 €

N°4. [Flourens]. LA DÉMOCRATIE. Hebdomadaire, n°47, sept. 1869. Un Poète révolutionnaire, Chants d'un Montagnard par Raoul Lafagette. Chronique littéraire de Gustave Flourens. 3 colonnes + une copie manuscrite du même article par R. Lafagette. 16 pp. in-12.
Le journal porte un petit mot aut. de Flourens. Flourens salue ainsi le souffle révolutionnaire du jeune poète : « *Il est né dans ce merveilleux pays de Foix, où la main des fées a parsemé quelques villes. /.../ Il est venu, ce montagnard, à Paris. Il est venu ce fils des inflexibles, des simples et courageux enfants du devoir et de la vieille égalité primitive du vieux monde, des habitants de la montagne qui luttent depuis des siècles héroïquement et obscurément contre les rochers, les vents et les orages, il est venu dans le pays des molles concessions et des inégalités odieuses. /.../ La poésie égoïste et sensuelle des aristocraties en vaine d'agréables jouissances est morte, bien morte. Le grand poème des* Misérables *du grand maître, tout ce qu'il y a dans l'humanité de douleurs, d'agonies inconnues, voilà ce qu'il vous faut chanter, ô Lafagette !... Du haut de vos montagnes, d'où vous la verrez avant nous, montrez-nous l'aurore étincelante du nouveau monde, du monde d'égalité, de justice pour tous* ». 200 €

GIFFAULT (Émile, Magloire). 1850-1906. Dessinateur-géographe, il avait été l'élève d'Élisée Reclus. Garde national, il est à Buzenval pendant le Siège. Blanquiste, il prend part au soulèvement d'octobre 1870. Compagnon de Rigault, il est nommé commissaire au bureau des Archives de la préfecture de Police par la Commune et en profite pour examiner les rares dossiers laissés par la police impériale (dont celui de son ami Raoul Lafagette). Accusé d'avoir participé à l'incendie de la préfecture de police, il est condamné aux travaux forcés à perpétuité, peine commuée en 10 ans d'exil en Nouvelle-Calédonie. De retour en France il devient rédacteur à *l'Intransigeant de Rochefort*.

N°5. Lettre autographe. *Paris*, 12 octobre 1869. 4 pp. in-8.
Lettre d'espoir et de ferveur révolutionnaire. Elle commence par le récit d'une réunion publique à Belleville,

réprimée par la police : « *Tout à coup, par les petites portes latérales que tu connais, une centaine de sergents de ville font irruption dans la salle, épée à la main ; ils envahissent le bureau en chassant les orateurs, une lutte s'engage à coup de bancs et de fauteuils. Enfin les agents sont restés maîtres de la salle. Gaillard père a été très brutalisé mais il ne lui est rien arrivé de fâcheux. /.../ Mon cher ami, ce qui se passe ici est très grave, l'on sent qu'on approche d'une grande crise : Coup d'état ou Révolution, c'est ce que tout le monde attend. /.../ L'Empereur est insulté partout. /.../ Tibaldi a été nommé président d'honneur, Blanqui aussi. Tu vois d'ici la terreur des réactionnaires. /.../ Les Jules Simon, Pelletan, etc. font bien voir leur lâcheté : de l'opposition oh ! tant que vous voudrez. Mais des Révolutions ? Oh non, ça fait trop de mal au commerce et à l'industrie. /.../ Je pense que tu te portes de mieux en mieux. Oh ! c'est maintenant qu'il va falloir de la santé. Car elle vient cette sainte révolution.* » 500 €

N°6. Lettre autographe à Raoul Lafagette à son adresse à Gaillac. *Paris*, 15 décembre 1869. 2 pp. in-16 (10x6,5 cm).. Enveloppe + un billet 1p (7x8 cm). 24 août (1870).
Giffault parle de courrier et de brochures qu'il doit envoyer à son ami. Le billet fait part des inquiétudes de la famille sur le sort de Guichard (?). 100 €

N°7. 2 lettres autographes. [*Paris*] août 1870. 3 pp. in-12 et 2 pp. in-16. 1 enveloppe.
Giffault est à Buzenval, mobilisé dans la garde nationale, attendant l'offensive militaire prussienne. Il dénonce avec une grande lucidité prémonitoire la passivité du gouvernement : « *ils ont plus du peuple armé que des prussiens* ».
– 19 août 1870. « *Rien de nouveau ici. Tout est tranquille ici. Je ne sais pas quand je tirerai. Je ne crois pas cependant que ce soit tout de suite, on parle des premiers jours de septembre. La loi sur les hommes de 25 à 31 ans ne s'exécute pas plus vivement, les anciens militaires seuls sont partis. On m'a dit que les myopes seraient employés dans les ambulances ou les bureaux…du train où vont les choses ils se seront tous tués avant quinze jours…Pauvre France !* ».
– 29 août 1870. « *La Garde Nationale jusqu'à présent est une bonne blague. Nous n'avons pas de nouvelles de notre tirage. Et vous. Vous organise-t-on. Et les fils d'étrangers, etc. etc. Ils ne le veulent pas et ils ont plus peur du peuple armé que des Prussiens. Tes idées sur l'organisation d'un corps franc républicain n'est pas possible. Si nous commencions seulement à nous organiser, nous serions immédiatement emballés et poursuivis pour société secrète ou pour attentat, complot etc. etc., voilà où nous en sommes. Et nous aurons Bonaparte ou un gouvernement militaire comme en Espagne. Nous ne devons être que des spectateurs, rien que des spectateurs jusqu'au moment où il s'agira de sauver notre peau. Voilà mon opinion et l'opinions des Républicains ici (des vrais bien entendu)...* ». 600 €

N°8. Lettre autographe. *Paris*, 18 frimaire an 78. [8 décembre1870]. 4 pp. in-8.
Longue et intéressante lettre. Giffault donne à son ami, qui s'est réfugié chez sa sœur à Gaillac, de nombreux détails sur la presse révolutionnaire et l'effervescence qui s'est emparée de Paris.
« *Reviens mon cher car la Révolution monte, marche à grands pas. La peur commence à reprendre à* L'Empire. *Tu le verras dans le* Rappel *d'aujourd'hui. 4 journaux de poursuivis en un jour. Pyat vient de partir. Il fait bien. Un petit journal de supprimé* Le père Duchène . *Rigault n'y était pas. Longuet, Humbert et quelques autres le rédigeaient... Tu ne peux pas te figurer l'insolence de cette feuille, au fait si. Ils ont parlé à cœur ouvert, traitant l'Impératrice de catin, Orléans de gueulard, Bonaparte d'assassin… il n'y a pas de comparaison avec le journal d'Hébert, mais c'est égal c'est assez bien réussi, Le tirage était arrivé à ce chiffre énorme 20.000. Mais au cinquième numéro, saisie, 6e saisie, 7e aujourd'hui. Encore saisie. Tiens voilà le commencement du numéro d'aujourd'hui* : On nous a saisis. Nous avons voulu la liberté nous l'avons prise. Nous la défendrons jusqu'au bout même contre les soldats qu'ils feront marcher sur nous, drapeau dans le vent, bavant dans les clairons, dandinant les pompons comme des balles de sang caillé. Ils ont cassé nos plumes. Aux jours de l'émeute nous leur casserons la gueule. *Tu le vois c'est peu parlementaire. J'oubliais de te dire, ce journal se vend 5 centimes* ». Giffault annonce un autre journal à paraître, *La Marseillaise* : « *Tu dois connaître les rédacteurs, Rochefort, Raspail et malheureusement Lissagaray, malgré les conseils de Flourens, Rigault et autres. Mais Rochefort est si bon enfant qu'il se laisserait assez facilement dominer, mais il en a déjà assez et je crois qu'il le remerciera bien vite.* » Suit un long éloge de Rochefort et « *des masses de bonjours* » d'autres amis : Megy, Ferré, Cariat, Hébert, Moreau, Pellerin... et il finit en évoquant les conditions de détention à la prison de Pélagie où Gaillard vient d'être incarcéré. Joint un récépissé d'envoi postal. 600 €

N°9. Lettre autographe. *Paris*, 14 février 1871. 4 pp. in-12, enveloppe.

« *D'après tes paroles et le résultat des élections, je vois que la situation est complètement fichue. /.../ Gambetta, dont on a tant parlé et dont Rochefort s'est fait le défenseur acharné, n'a pas fait ce qu'il aurait du faire et qu'il est resté un avocat. As-tu vu quelques-uns de nos amis. Ranc ou Villeneuve, Clemenceau... et si tu as des nouvelles de Clemenceau écris-moi immédiatement /.../Est-il comme on le dit Maire de Lyon. /…/ Mais je t'en prie donne-moi quelques nouvelles de la Province, si oui ou non on fait quelque chose ou l'on peut faire quelque chose, enfin tu sais ce que je veux dire...* ».

Joint: – 2 lettres autographes une d'Henry Giffault (*Paris*, 9 décembre 1871. 1 p. in-12) qui donne des nouvelles de son père emprisonné, évoque Bouillon le cousin de Raoul Lafagette, et transmet une lettre émouvante d'une jeune fille que Raoul aurait abandonnée. 2 pp. 250 €

N°10. Lettre autographe. *Paris*, 23 février 1871. 4 pp. in-12, enveloppe.

« *Le travail que je fais augmente tous les jours car le peuple commence à voir que l'armistice ne lui a pas apporté comme il le croyait des alouettes rôties et que le ravitaillement ne lui profite guère. Car tout est horriblement cher. La misère augmente de jour en jour. /.../ Notre pauvre République foutue. Enfin nous sommes dans de beaux draps, et bien malin qui peut prévoir comment tout cela finira... Et les Prussiens on n'en parle plus et ils sont là cependant...* ». La lettre se poursuit par l'évocation de manœuvres ayant abouti à la révocation du cousin de Raoul Lafagette (Bouillon). 250 €

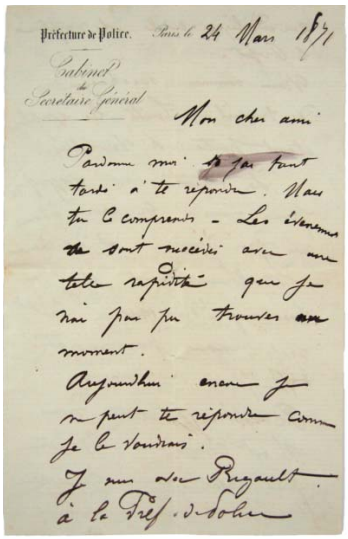
Préfecture de Police. Paris le 24 Mars 1871
Cabinet du Secrétaire Général
Mon cher ami
Pardonne moi si je fais tarde à te répondre. Mais tu comprends - Les évènements se sont succédés avec une telle rapidité que je n'ai pas pu trouver un moment.
Aujourd'hui encore je ne peut te répondre comme je le voudrais.
Je suis avec Rigault à la Préf. de Police

N°11. Lettre autographe. *Paris*, 24 mars 1871. 3 pp. in-8 sur papier à en-tête de la Préfecture de Police, Cabinet du Secrétariat Général.

Lettre datée de la première semaine de la Commune : « *Les évènements se sont succédés avec une telle rapidité que je n'ai pas pu trouver un moment... Je suis avec Rigault à la Préfecture de Police... Nous sommes surchargés de travail. Tous les employés étant partis à Versailles. La situation est magnifique pour nous si nous avons un peu d'énergie et d'audace, malheureusement il y a beaucoup d'indécision. C'est égal nous pouvons être vainqueurs. Bouillon est avec nous. Il est commissaire spécial près l'état major général... Humbert à l'intérieur. Je suis aux dossiers. J'ai vu le tien, qui n'est pas très important, quel monde que cette Préfecture. C'est splendide. /.../* Donne*-moi des nouvelles de la Provence, de Toulouse...* ». 600 €

N°12. Lettre autographe. *Lorient*, 4 octobre 1871. 8 pp. pt in-12, enveloppe.

Belle lettre écrite du ponton de la Pénélope, où Giffault attend son jugement. « *Je croyais bien que la première lettre que je t'écrirais serait datée de Paris, hélas mon ami, c'est encore du ponton que je t'écris. J'ai toujours tardé et tu sais pourquoi, la terreur régnait et j'aurais eu peur qu'une lettre te compromette. /.../ On disait que les arrestations étaient nombreuses en province et je pouvais avoir peur pour toi* ». Giffault raconte ensuite l'interrogatoire qu'il a subi, suite à une lettre de Bouillon, cousin de Lafagette exilé à Jersey, interceptée, et les sarcasmes du lieutenant : « *Ils s'appellent le Droit et la Justice et nous la force. Ils ont brûlé Paris et ils se posent encore en martyrs et il frappait du poing sur la table... Cette lettre a été jointe à mon dossier et doit se trouver à Versailles. A part cet incident mon interrogatoire est bon /.../ s'ils me condamnent tant pis. Je me suis vu deux fois près d'être fusillé. J'ai été maltraité, insulté. Je n'ai pas peur... aujourd'hui j'attends mon jugement. Une seule chose m'effraie, c'est que je peux rester longtemps sur ce ponton … Le froid arrive et l'on n'est pas chauffé, la vermine nous ronge. /.../ Le commandant a refusé l'entrée de tout livre... Chez nous, heureusement cela n'existe pas, moi et un de mes amis avons imaginé d'acheter une dizaine de volumes. Nous les avons loués et avec le produit de cette location nous en avons acheté d'autres... et ces jours-ci nous avons acheté les* Poésies *d'Hugo et les* Châtiments », cite un quatrain de Hugo : « *Et les pontons, nefs abhorrés, / Qui flottent au soleil, sombres comme le soir...* ». 500 €

N°13. Lettre autographe à Raoul [Lafagette]. 30 avril [1872]. 6 pp. in-8 sur papier pelure.

Longue et terrible lettre écrite du camp militaire de Satory à Versailles, où furent emprisonnés les Communards. Giffault demande à son ami d'informer la presse des conditions terribles de leur détention : « *Tu nous rendrais un grand service en nous vengeant un peu des insultes et des mauvais traitements de nos gardes-chiourmes (quel nom leur donner). /.../ Il ne suffit pas à ses gens d'avoir brûlé, fusillé, assassiné, il ne leur suffit pas de condamner tous les jours au bagne et à la déportation. Non cela ne leur suffit pas. Il faut qu'un misérable traineur de sabre (choisi exprès) pour vous chicaner les heures de tranquillité que votre cellule*

pourrait vous donner. Celui qui commande ici se nomme Chauvet. /.../ Qui donc nous défendra, nous les vaincus, si les hommes de notre parti nous abandonnent, qui ? Sache donc mon ami qu'ici nous sommes traités pis que des voleurs... qu'à la moindre parole... on répond par le cachot et les fers. Est-il possible qu'en France au dix-neuvième siècle on se serve encore de ces engins du moyen-âge ? ». La lettre se poursuit longuement ainsi, de plus en plus précise et accusatrice : « *Le plus infâme est ceci : on martyrise les condamnés à mort jusqu'au dernier jour. Un est aux fers pour huit jours pour avoir écrit à sa femme : élève mon enfant qui me vengera plus tard... Est-ce assez ignoble, voilà un homme aux fers, il n'a plus que quelques jours à vivre et on les lui supprime.* ». La dernière partie de la lettre évoque le courage et la dignité des condamnés à mort (Genton, Lucipia, Henri...) : « *La plus grande fraternité règne parmi eux... La solidarité de la peine les unit pour que la calomnie n'ait pas de prise sur eux...* ». Pour finir, Giffault demande à son ami de passer chez le photographe Eugène Appert, célèbre pour ses clichés de la Commune de Paris. 1000 €

N°14. Lettre autographe. *Satory*, 30 avril 1872. 1 p. in-8.

Longue lettre d'une écriture minuscule sur papier pelure bleu, pleine d'émotion et de colère qui rapporte les circonstances de la mort de GENTON. « *Mon cher ami, Genton a été fusillé ce matin ! Ce n'était pas assez de sang, ils ont trouvé que Satory n'avait pas encore son nombre de républicains et ils l'ont envoyé ce matin au poteau. Ce matin au petit jour ils sont venus, je ne dormais pas, nous nous attendions à quelque chose. Genton m'avait dit adieu hier, il attendait. Il est très bien mort, son dernier cri a été vive la Commune, une balle lui est rentrée dans la bouche et il est tombé. Si les journaux disent le contraire, ils mentiront, un témoin et un ennemi celui-là, nous a tout raconté. /... / Demain ce sera peut-être le tour de Cerizier. /.../ Te dire la tristesse que me cause la mort de Genton, tu le comprends. Je le voyais tous les jours avec sa blouse blanche de prolétaire et sa vieille pipe de l'atelier, toujours gai et souriant. /.../ Ils n'ont pas voulu qu'il leur échappe celui-là. Car c'est bien un prolétaire révolté qu'ils ont assassiné ce matin, Il les avait combattus en 48, sous l'empire, en septembre il était prêt à les combattre encore, il leur a dit. Douze balles a été leur réponse. Ils ne savent pas les idiots que le sang la produit...* ». La lettre s'achève ainsi : « *Versailles, Versailles, ville maudite tu paieras un jour les souffrances qu'endurent aujourd'hui tant de malheureux* ». 1000 €

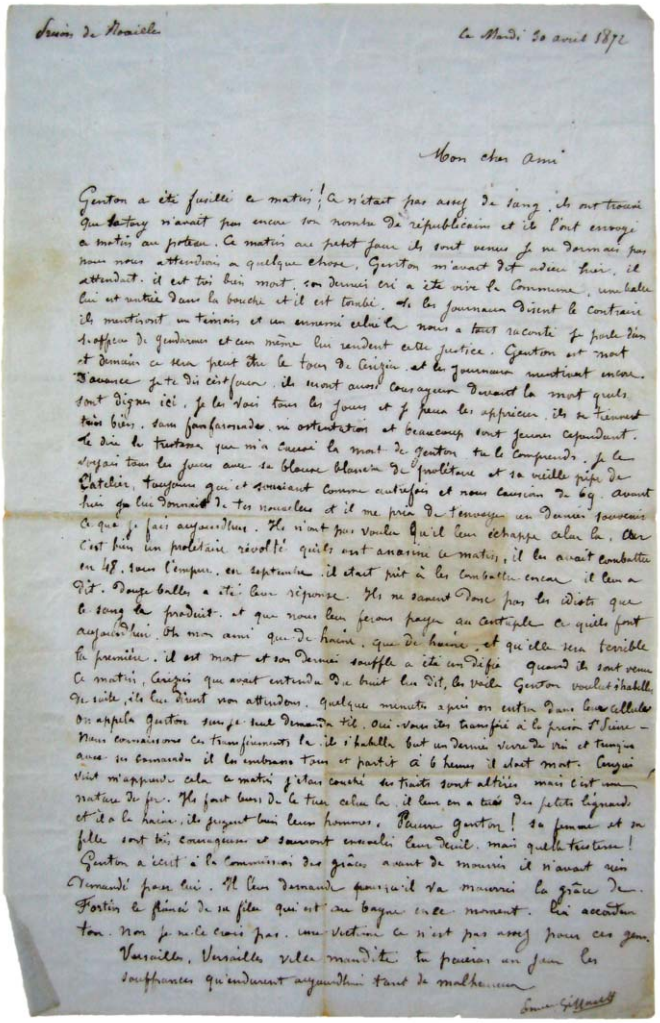

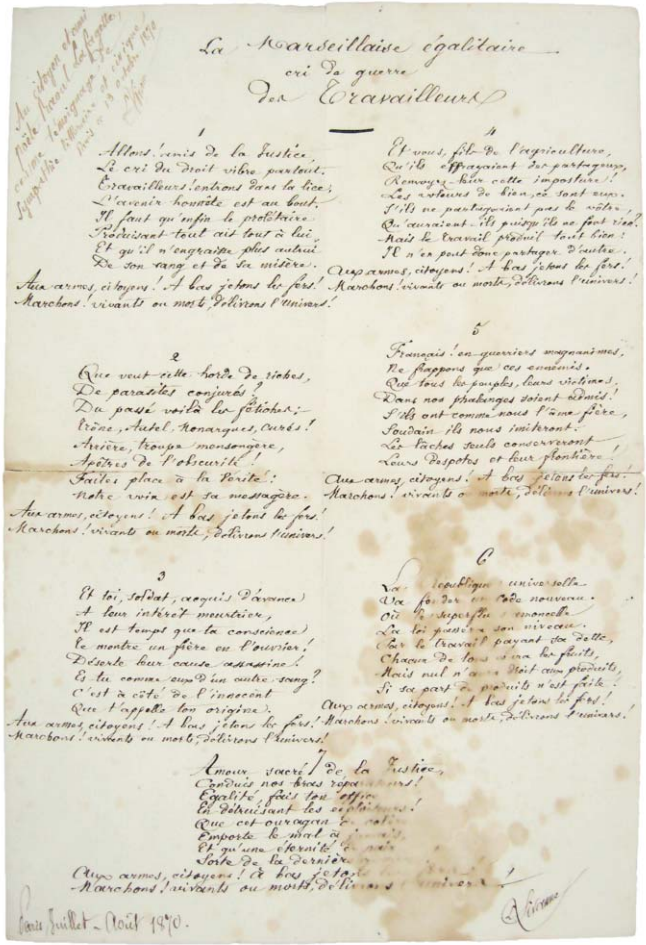

N°18. *La Marseillaise égalitaire*

N°15. Lettre autographe. *Ile Nou*, 20 avril 1874. 2 pp. sur papier pelure.

Giffault, condamné à l'exil et aux travaux forcés, décrit les terribles souffrances que lui et ses compagnons subissent et leurs tentatives de résistance : « *Malgré le fouet qui nous menace, nous avons fait entendre nos cris de détresse. Obtiendrons-nous un résultat. Ces messieurs comprendront-ils que les forçats sont aussi des condamnés politiques. /.../ Je ne te le cache pas. S'il nous faut rester ici encore un an beaucoup seront morts, le découragement s'est emparé de nous* ». Le très fin papier pelure écrit recto verso rend la lecture de cette lettre des plus intéressantes particulièrement difficile.

– On joint une copie de la main de Raoul Lafagette d'une lettre, 1 p. in-4, signée Emile, adressée à Jules (?), datée du 22 mars 1875, où Giffault fait le récit de la mort de Maroteau, mort d'épuisement à l'âge de 26 ans, condamné comme lui à l'exil et aux travaux forcés sur l'île Nou en Nouvelle-Calédonie : « *Il est de ceux qui ont été les plus salis par la réaction et les prêtres. /.../ Le prêtre est venu à son lit, j'étais présent : « Retirez vous Monsieur, vous me blesseriez profondément en vous approchant de moi ». /.../ Il repose dans un coin du cimetière des forçats. Nous ferons mettre une lourde pierre afin de reconnaître sa place... Le cimetière est sur le haut d'une côte où la vue est admirable et je pensais à lui qui aimait tant les belles choses. /.../ Ne l'oubliez pas non plus, écrivez dans les journaux et protestez contre cet assassinat hypocrite.* ». 800 €

N°16. Lettre autographe. [*Ile Nou*] 30 octobre 1875. « pour Raoul ». 6 pp. in-8.

Lettre mélancolique : « *Ces quatre années de misère et de déception ont peut-être modifié ma pensée dans un sens exagéré, cependant je sens que le coup est porté et que jamais je ne retournerai à mes illusions d'adolescent. Cette vie en commun m'aura fait connaître l'homme et il est le même partout, aussi je crois que mon retour à la vie libre modifiera peu ma pensée et que je resterai avec mes déceptions. /.../ Je me rappelle ton petit logement, tes livres, je me rappelle nos soirées d'été, j'aspire encore à pleins poumons l'air embaumé du Luxembourg. /.../ Ah si je reviens à la vie, comme tout me semblera bon et beau, ce que j'ai de désirs, de pensées serait impossible à décrire mais toutes sont simples et à ma portée. Musique, peinture, arts, livres, toutes choses mortes pour moi depuis cinq ans. Comme je prendrai plaisir à voir toutes ces galeries de peinture où je suis allé souvent avec toi ou bien à entendre une belle symphonie de Beethoven ou de Mendelsohn...* ». Pour finir il recommande à l'attention de son ami un médecin qui « *n'a pas craint d'afficher son amitié pour des forçats et je t'assure que c'était un acte de courage en Calédonie...* », et donne des nouvelles de ses compagnons d'exil Humbert et Fortin. 500 €

N°17. 4 lettres autographes. Giffault de retour d'exil a repris ses activités d'écrivain et de géographe.

– *Bobigny*, s.d. 2 pp. in-8. Giffault est parti se reposer 3 semaines. Il rassure son ami sur le sort de son livre et termine ainsi : « *qu'est-ce que trois semaines de repos. C'est trois mois qu'il me faudrait. Enfin !* ».

– *Paris*, sur papier en-tête de *l'Intransigeant*. 2 pp. « *Je suis un foutu sauvage comme tu le dis... Je n'ai pas lu les journaux depuis 8 jours, heureux de ne voir que des arbres...* ».

– *Paris*, 3 mars 1898. 3 pp. in-8. Giffault, éminent géographe, donne à son ami qui travaille à sa pièce de Théâtre *la Grande Lorraine*, les références bibliographiques sur la cartographie de Paris sous Charles VI. Il s'exprime ensuite longuement sur l'affaire Dreyfus (qu'il appelle affaire Zola) : « *Je suis mon cher Lafagette du nombre, du petit nombre hélas ! qui sont restés attachés aux idées de leur jeunesse et de la Révolution et qui ont conservé l'horreur de la raison d'état, des guerres de race et de religion et qui n'ont pas la moindre confiance dans les jésuites galonnés de la rue Saint-Dominique. Je suis donc pour la justice, pour la lumière, malgré l'avis de la foule lâche et imbécile qui n'a pour argument que des cris de mort et les assommades à cinquante contre un...* ». Dans la deuxième lettre il recommande à son ami le livre de Wallon sur Jeanne d'Arc et lui promet l'envoi d'un petit croquis des environs de Chinon.

– *Paris*, 11 mars 1899. 1 p. 1/2, in-8. Enveloppes. + faire-part de décès d'Émile Giffault, Géographe, Membre des Associations des Journalistes Parisiens et Républicains, le 12 décembre 1906. 300 €

N°18. LA MARSEILLAISE ÉGALITAIRE, Cri de guerre des travailleurs. *Paris*, juillet-août 1870. 1 p. manuscrite 21x31 cm. Signature non identifiée [L. Sivanne ?].

Envoi aut. « *Au citoyen et ami poëte Lafagette, comme témoignage de sympathie littéraire et civique Paris 13 octobre 1870* ». Premier couplet : « *Allons ! amis de la Justice / Le cri du droit vibre partout. / Travailleurs ! entrons dans la lice, / L'avenir honnête est au bout. / Il faut qu'enfin le prolétaire / Produisant tout ait tout à lui / Et qu'il n'engraisse plus autrui / De son sang et de sa misère. / Aux armes citoyens ! A bas jetons les fers ! / Marchons ! vivants ou morts, délivrons l'univers !* ». Qqs taches de rousseurs. 300 €

MEGY (Edmond). 1841 (ou 44)-1884. Edmond Mégy, mécanicien-tourneur, blanquiste et communard. Condamné à mort par contumace, il se réfugie en Amérique où il meurt en 1884. Il se rendit célèbre pour avoir tué le policier qui venait l'arrêter le 11 février 1870 pour avoir participé aux barricades édifiées à Belleville, à la suite de l'arrestation d'Henri Rochefort. Le policier avait commis l'erreur de s'introduire chez lui avant l'heure légale. Très fier de cet acte, il déclara : « *J'ai l'honneur d'avoir tracé avec un pistolet de quarante sous une ligne de démarcation entre le pouvoir arbitraire et le peuple* ».

N°19. Lettre autographe sur papier en-tête de la Société des Réfugiés de la Commune de Paris, Siège principal, New-York. *New-York*, 24 août 1880. 2 pp in-8. Enveloppe.
Témoignage intéressant sur le sort des exilés de la Commune. Mégy annonce à [son] « *vieux Lafagette* » qu'il embarquera pour revoir son vieux Paris le 1er septembre : « *Quelques citoyens me préparent une réception au Havre. Je suis enchanté non seulement pour ma mesquine personnalité, mais surtout (comme ce sont des ouvriers) pour l'idée Révolutionnaire auquel nous avons été mêlés. Si tu es en rapport avec quelque journal… fais annoncer mon arrivée à Paris. /…/ Si tu vois le vieux Blanqui, annonce-lui mon arrivée, je pense qu'il fera son possible pour être un des premiers à venir me serrer la main à la gare… Ce sera un véritable plaisir et une consolation de tout ce que j'ai souffert et qui me reste à souffrir, car je ne me monte pas du tout le bourrichon. /…/ Tu me blagueras peut-être parce que j'ai des cheveux gris. Seulement j'ai toujours eu bon tempérament. J'ai eu des jours sans pain. Mais j'ai ri tous les jours…* ». 450 €

ROSSEL (Louis-Nathaniel). 1844-1871. Une des figures héroïque de la Commune de Paris.
Officier supérieur de l'Armée française, issu d'une vieille famille protestante de Nîmes, capitaine du génie à Metz en 1870, il s'oppose à la politique de capitulation de Thiers et de Bazaine. Nommé colonel par Gambetta, il participe aux campagnes de la Loire puis rejoint la Commune dès le 19 mars, devient chef d'état-major de Cluzeret, puis délégué à la guerre. Arrêté, jugé et condamné à mort par les Versaillais, il refuse la grâce proposée par Thiers en échange d'un exil à vie et est exécuté au camp de Satory en même temps que Théophile Ferré et le sergent Pierre Bourgeois le 28 novembre 1871, à l'âge de 27 ans.

N°20. 2 photographies originales montées sur bristol (10,5 x 6,2 cm), portraits en tenue d'officier et en buste par E. Appert et L. Huguet. 200 €

N°21. Faire-part de deuil imprimé de la famille Rossel.
Nîmes, le 10 janvier 1872 auquel a été ajouté, manuscrit un seul mot : « *assassiné* ». Joint : le photomontage d'Émile Appert représentant l'exécution de Rossel, Bourgeois et Ferré. (10,5x6,2 cm). Eugéne Appert était le photographe de la Magistrature au service des Versaillais pendant la Commune. 400 €

N°22. ROSSEL (Isabella, sœur de Louis Rossel). 2 lettres autographes adressées à Marie Raichon, femme de Raoul Lafagette. *Nîmes*, 8 janvier 1872, 4 pp. in-8 et 9 août 1872, 6 pp. in-8.
Lettres pleines d'émotion qui témoignent de son amour profond pour son frère. Joint : son portrait photographique par E. Malardot, Metz. (10,5x6,2 cm). 300 €